



## BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom et prénom : .....

Adresse : .....

Code postal et ville : .....

Téléphone : ..... Adresse mail : .....

Activité Professionnelle : .....

JE M'INSCRIS A LA FORMATION

### Hypnose et Voyages Spirituels de Régression

DATES DE LA FORMATION	TARIF
Du : ..... Au : .....	<b>1 790,00 €</b>
Je suis praticien en Hypnose OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	
Journée préparatoire obligatoire si je ne suis pas Praticien en Hypnose Le : .....	<b>200,00 €</b>
<b>TOTAL</b>	

J'ai bien noté que le transport pour me rendre à la formation, les repas et l'hébergement restent à ma charge.

J'accompagne ce bulletin d'inscription d'un chèque du montant total ou d'arrhes de 30% du montant de la valeur de ma formation, soit ..... à l'ordre du CIHR

J'adresse mon bulletin d'inscription et mon règlement à l'adresse suivante :

**CIHR – FRANCK ZAHM 3 Place Emilie Dubonnet 41210 MONTRIEUX EN SOLOGNE**

Pour toutes demandes de renseignements, contactez par email : [campushypnose@gmail.com](mailto:campushypnose@gmail.com) ou **Valérie Guichon** au 06 49 77 77 55

Je soussigné(e), M. Mme ..... atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur ce document. Je déclare avoir pris connaissance de l'intégralité des conditions générales de vente ci-dessous et en accepter sans réserve ni restriction, toutes les clauses. Ce bulletin signé vaut engagement contractuel. J'ai bien pris connaissance du programme de la formation.

À ....., le..... Signature :



## **Conditions générales de vente**

### **Les conditions d'inscription**

Les inscriptions par téléphone et par e-mail sont bienvenues mais ne seront prises en compte définitivement qu'à réception de leur confirmation écrite et du paiement des arrhes (30 % du prix de la formation).

Tous les tarifs sont forfaitaires. Pour cette prestation, le stagiaire devra verser la totalité du montant de la formation 30 jours avant l'entrée en formation.

### **Les conditions d'annulation et de remplacement**

Les demandes d'annulation : toute annulation devra se faire par courrier ou par mail avec accusé de réception au plus tard 60 jours ouvrés avant le début de la formation concernée. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée par le stagiaire.

Tous les frais réglés sont non remboursables en cas de désistement ou de non-participation du stagiaire. Si, par suite de force majeure dûment reconnue, le stagiaire est empêché de suivre la formation, le stagiaire peut résilier le présent contrat. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue.

Les demandes de report d'inscription sont admises d'une session à une autre dans la limite des places disponibles si le stagiaire informe l'établissement au plus tard 60 jours ouvrés avant le début de la formation initialement réservée. La demande doit être confirmée par écrit.

### **Les engagements du CIHR**

En application de l'article L 6354-1 du Code du Travail, il est convenu entre les signataires du présent contrat, que faute de réalisation totale ou partielle de la prestation de formation, Campus International d'Hypnose de Régression devra proposer un report ou rembourser au stagiaire les sommes indûment perçues de ce fait. Campus International d'Hypnose de Régression se réserve le droit, si le nombre de participants est jugé insuffisant sur le plan pédagogique d'annuler cette formation au plus tard 60 jours ouvrables avant la date prévue.

Les frais d'inscription préalablement réglés seront entièrement remboursés ou à votre convenance un avoir sera émis.

Campus International d'Hypnose de Régression se réserve le droit de reporter la formation, le contenu du programme ou de ses formateurs si des circonstances indépendantes l'y obligent sans obligation de dédommagements ou pénalités reversées au stagiaire.

Campus International d'Hypnose de Régression ne pourra être tenu responsable des frais engagés par le stagiaire ou dommages consécutifs à l'annulation d'une formation ou à son report à une date ultérieure (Nous conseillons donc aux stagiaires de réserver leur billet de transport et réservation de logement 60 jours maximum avant la date de début de la formation).

### **Loi informatique**

Conformément à la loi informatique et libertés du 06/01/1978 le stagiaire peut accéder aux informations le concernant, les rectifier et s'opposer à leur traitement.



## **Santé**

En aucun cas, le contenu ne doit remplacer l'avis, le diagnostic ou le traitement médical d'un professionnel de la santé. Campus International d'Hypnose de Régression ne fournit aucun avis médical. Si vous avez des questions au sujet d'une situation ou d'un traitement médical, veuillez communiquer avec votre médecin ou un professionnel de la santé qualifié. Par l'acceptation et le versement des arrhes, le stagiaire certifie sur l'honneur qu'il ne souffre pas de troubles graves relevant d'un accompagnement médicalisé indispensable.

## **Protection des données et droit d'auteur**

Toute utilisation du matériel fourni dans les cours ou la documentation est à l'entière discrétion et sous la responsabilité unique du stagiaire qui en assume la responsabilité.

La reproduction des pages de la formation sur n'importe quel support n'est pas autorisée.

La reproduction de tout ou partie du site du [CIHR](#) sur un support électronique ou tout autre support n'est pas autorisée.